

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 03860 Numéro SIREN : 527 736 797 Nom ou dénomination : A2SB CONSULTANTS
--

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2022 sous le numéro de dépôt 35481

Désignation de l'entreprise <u>SASU A2SB CONSULTANTS</u>										Néant ☐ *															
Adresse de l'entreprise <u>51 AVENUE DE LA LIBERATION 94100 SAINT MAUR DES FOSSES</u>																									
SIRET <table><tr><td>5</td><td>2</td><td>7</td><td>7</td><td>3</td><td>6</td><td>7</td><td>9</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>0</td></tr></table>												5	2	7	7	3	6	7	9	7	0	0	0	2	0
5	2	7	7	3	6	7	9	7	0	0	0	2	0												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table> Durée de l'exercice précédent * <table><tr><td>1</td><td>2</td></tr></table>												1	2	1	2										
1	2																								
1	2																								
										Exercice N clos le															
										31/12/2021															
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012																				
		Autres *	014		016																				
	Immobilisations corporelles *		028	2 580	030	2 580																			
	Immobilisations financières * (1)		040		042																				
	Total I (5)		044	2 580	048	2 580																			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052																				
		Marchandises *	060		062																				
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070																				
		Autres * (3)	072	730	074		730																		
	Valeurs mobilières de placement		080		082																				
	Disponibilités		084		086																				
	Charges constatées d'avance *		092		094																				
	Total II		096	730	098		730																		
	Total général (I + II)		110	3 310	112	2 580	730																		
PASSIF										Exercice N 1		NET													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120		100																			
	Écarts de réévaluation			124																					
	Réserve légale			126																					
	Réserves réglementées *			130																					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *		131		)	132																			
	Report à nouveau			134		(11 709)																			
	Résultat de l'exercice			136																					
	Provisions réglementées			140																					
Total I			142		(11 609)																				
Provisions pour risques et charges			Total II	154																					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		324																			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164																					
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166		4 380																			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :		169	7 455	)	172	7 636																		
	Produits constatés d'avance			174																					
Total III			176		12 339																				
Total général (I + II + III)			180		730																				
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182																		
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SASU A2SB CONSULTANTS

Néant ☒ *

A – RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
13/11/2021

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214
		Services *		217		218
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222
	Production immobilisée *					224
	Subventions d'exploitations reçues					226
	Autres produits					230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234
	Variation de stocks (marchandises) *					236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)					242
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244
	Rémunérations du personnel *					250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252
	Dotations aux amortissements *					254
	Dotations aux provisions					256
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)						264

1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)

Produits financiers (III)	280	Charges financières (V)		270
Produits exceptionnels (IV)				294
Charges exceptionnelles (VI)				290
				300
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306

2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)

				310
--	--	--	--	-----

B – RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Régime d'exploitation	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		312		314
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles		316		
	Provisions non déductibles *		318		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		322		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRID (44. terdecies)	127	ZRR (44. quinquies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993	
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	643	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	
Droit divers	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					
		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *				352	354
Déficits antérieurs reportables *		7 970	dont imputés sur le résultat :		
				356	360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					
		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2		
				370	372

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

D

A2SB CONSULTANTS
Société par actions simplifiée au capital de 100 €
Siège social : 51, avenue de la Libération
94100 SAINT-MAUR DES FOSSES.
RCS CRETEIL : 527.736.797.

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt deux,

Le trente juin à 18 heures.

L'associé s'est réuni au siège social en Assemblée Générale Ordinaire sur la convocation de la Présidence faite individuellement plus de quinze jours avant la présente Assemblée.

Est présent :

- La succession de Monsieur Serge BALLANT associé, titulaire de 100 actions en pleine propriété ;

La succession de Monsieur Serge BALLANT préside la séance en sa qualité de Président.

Le Président constate que l'associé présent détient 100 actions constituant 100% du capital social et 100% des droits de vote attachés à ces parts sociales. L'Assemblée peut en conséquence valablement délibérer.

Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le bilan, le compte de résultat et les annexes, ainsi que l'inventaire des valeurs actives et passives de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le rapport de gestion de la Présidence sur l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- le texte des résolutions proposées aux Associés.

Monsieur le Président déclare ensuite que le texte des résolutions, le rapport de gestion et les documents comptables précités ont été remis à l'associé en même temps que l'ordre du jour, à l'exception de l'inventaire des valeurs actives et passives qui a été tenu à sa disposition au siège social conformément aux dispositions légales.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

8

Monsieur le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du Jour

- lecture du rapport de gestion de la Présidence sur la situation de la Société et son activité pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- approbations dudit rapport ;
- approbation des comptes ;
- affectation du résultat ;
- quitus de la Présidence ;
- rémunération de la Direction ;
- questions diverses.

Il est alors donné lecture des rapports de la Présidence et du texte des résolutions proposées à l'associé.

La discussion est ensuite ouverte.

Monsieur le Président constate en premier lieu qu'aucune question écrite n'a été posée.

Après divers commentaires et échanges de vues entre les membres de l'Assemblée et plus personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes ont été successivement mises aux voix.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence sur la gestion de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve les comptes dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés, constatant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 est nul (égal à 0), aucune affectation ne peut avoir lieu.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés donne à la succession de Monsieur Serge BALLANT quitus de l'exécution de son mandat de Président pendant l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale des Associés constate qu'aucune rémunération n'a été versée à la Direction au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

La société étant sans activité, aucun frais de représentation n'a été généré par la Direction.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal par la Présidence, lequel, après lecture, a été signé par l'associé.



Succession Serge BALLANT
Président Associé.

